La ligne construite en 1929 de Leader à Sceptre a été prolongée jusqu'à Success; et la ligne construite en 1929 de Wynyard à Elfros va maintenant jusqu'à Foam Lake. Les usines génératrices de Leader et de Wynyard ont été agrandies.

La Commission achète l'énergie de la Herbert Electric Limited, de Herbert, pour alimenter sa ligne de Morse; elle achète celle de la Shaunavon Electric Limited, près Congress, pour sa ligne jusqu'à Mossbank; de la Calgary Power Company Limited, de Macklin, pour sa ligne de Salvador; de la Montreal Engineering Company, Limited, à Qu'Appelle, pour sa ligne jusqu'à Montmartre; et à Carnduff, pour sa ligne jusqu'à Gainsborough; de la Canadien Utilities Limited, à Nokomis et Semans, pour sa ligne jusqu'à Punnichy; et à Saltcoats, pour sa ligne jusqu'à Langenburg. Un contrat avec cette compagnie pourvoit à l'échange d'énergie à Rosetown.

La Commission a installé une usine génératrice à Tisdale et construit une ligne de transmission allant vers le nord jusqu'à Nipawin.

Toutes les lignes de transmission ci-dessus mentionnées fournissent l'énergie à toutes les villes et tous les villages qu'elles touchent.

L'usine génératrice municipale et le réseau de distribution de la ville de Unity ont été acquis et sont maintenant exploités par la Commission.

Les usines achetées par la Commission en 1930, mais qu'elle n'exploite pas encore, sont celles de Maple Creek et Lanigan.

On estime à approximativement 6,000 le nombre de consommateurs desservis directement par la Commission, en 101 villes et villages; le nombre de consommateurs dans les villes de Saskatoon, North Battleford et Swift Current, où les villes exploitent le réseau de distribution et sont aussi desservies par la Commission, est d'environ 16,103. La Commission possède et exploite environ 1,100 milles de lignes de transmission.

Les placements de la Commission dans les usines, le 31 décembre 1930, se totalisaient à \$6,290,431.

Colombie Britannique.—Comme province, la Colombie Britannique n'a jusqu'ici créé aucune commission pour le développement et l'utilisation des pouvoirs hydrauliques pour la distribution de l'énergie électrique. Les développements entrepris à date l'ont été pour servir des intérêts privés ou par les municipalités. Une commission appelée Water Board règle les taux des compagnies d'utilités publiques.